

# RH initiation

## Gérer les différents types de congés et autorisations d'absences - Modules 1 et 2

### Profil(s) des stagiaires

Gestionnaires GA/GF

### Prérequis

Connaître les fondamentaux de la gestion des RH et avoir manipulé le SIRH Harmonie

### Enjeux

Un gestionnaire GA/GF doit savoir distinguer les congés légaux des autorisations spéciales d'absence et connaître les conditions d'octroi relatives à ces dernières.

Ces **deux modules indissociables** visent à apporter une connaissance précise des différentes situations rencontrées et des impacts sur la situation des agents et à enregistrer sur Harmonie toutes les informations concernant les différents types de congés et autorisations d'absences.

### Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Citer les différents droits à congés
- Calculer les droits et soldes de congés selon les catégories de personnels
- Lister les principales autorisations d'absence selon la cause et expliciter leurs conditions d'octroi
- Saisir les différents types de congés dans Harmonie

### Contenu détaillé du programme

#### Module 1

##### Jour 1 :

- **Les congés annuels**
  - Durée du congé
  - Congés hors périodes
  - Congés compensateurs – RTT – sujétions particulières
  - Journée solidarité
  - Procédure et principe
  - Cas pratiques
- **Le compte épargne temps**
  - Bénéficiaires
  - Alimentation du CET
  - Utilisation du CET
  - Absence pour raison médicale et CET
- **Le congé bonifié**
  - Modalités d'attribution
  - Durée
  - Périodicité

##### Jour 2 :

- **Le congé administratif**
  - Modalités et condition d'attribution
- **Le congé de proche aidant**
  - Bénéficiaires
  - Durée et procédure
  - Rémunération et situation administrative

Référence (n° Harmonie) :  
Session 1 : 50969052  
Session 2 : 50969074

Date limite d'inscription :  
Session 1 : 14/04/2023  
Session 2 : 13/10/2023

Durée : 6,5 jours

Dates :  
**2 modules indissociables par session.**

#### Session 1 :

**M1** : Du 30/05/2023 (9h) au 01/06/2023 (17h) à distance

**M2** : Du 06/06/2023 (9h) au 09/06/2023 (12h) à l'Énap

#### Session 2 :

**M1** : Du 05/12/2023 (9h) au 07/12/2023 (17h) à distance

**M2** : Du 12/12/2023 (9h) au 15/12/2023 (12h) à l'Énap

#### Horaires\* :

Mardi : 09h-12h/14h-17h

Mercredi : 09h-12h/14h-17h

Jeudi : 09h-12h/14h-17h

*\*horaires susceptibles d'être modifiés*

#### Lieu de formation en

**présentiel** : Énap

440 avenue Michel Serres

CS 10028 47916 AGEN cedex

#### Intervenantes :

Madame Sophie TCHA et

Madame Muriel KAISER

Formatrices associées Énap

#### Modalités d'inscription :

**Agents pénitentiaires :**

S'inscrire via le Portail SIRH Harmonie

#### Modalités de sélection :

Motivations de l'agent et ancienneté dans le poste

**Nombre de places : 15**

**100%** des stagiaires ayant suivi la formation sont **satisfaits ou très satisfaits**

- **Le congé de maternité**
  - Bénéficiaires et durée
  - Congés pathologiques
  - Retour anticipé
  - Déclaration de grossesse
  - Aménagement du poste de travail
  - Incidences sur le traitement et la situation administrative

### Jour 3 :

- **Le congé d'adoption**
  - Bénéficiaires et durée
  - Procédure et rémunération
- **Le congé de paternité**
  - Bénéficiaires et durée
  - Procédure et rémunération
- **Le congé de présence parentale**
  - Bénéficiaires et durée
  - Procédure et rémunération
- **Le congé de formation professionnelle**
  - Bénéficiaires et durée
  - Procédure et rémunération
- **Les autorisations spéciales d'absence (ASA)**
  - Pour activité syndicale
  - Pour évènements familiaux
  - Autres cas

## Module 2 :

### Jour 1 :

- **Le congé de maternité**
  - Déclaration de grossesse
  - Saisir un congé maternité
  - Saisir un report de congé de maternité
  - Saisir un accouchement retardé
  - Saisir un accouchement prématuré

### Jour 2 :

- **Le congé de maternité (suite)**
  - Saisir un congé pathologique
  - Saisir un congé pour couches pathologiques
  - Saisir une grossesse pathologique
  - Exercice
- **Le congé de paternité et d'accueil de l'enfant**
  - Enregistrement de l'enfant
  - Saisir le congé de naissance
  - Saisir le congé paternité
  - Exercice
- **Le congé d'adoption**
  - Enregistrer l'adoption
  - Saisir un congé pour l'arrivée d'un enfant placé en vue de son adoption
  - Saisir un congé d'adoption
  - Saisir un congé non rémunéré pour adoption
  - Saisir une réintégration après congé non rémunéré pour adoption
  - Exercice

### Jour 3 :

- **Le congé parental**
  - Saisir une demande de congé parental
  - Saisir un renouvellement de congé parental
  - Saisir une réintégration après congé parental
  - Exercice

**Responsable de formation :**  
[david.segura@justice.fr](mailto:david.segura@justice.fr)  
 05.53.98.90.98

**Assistante de formation :**  
[amandine.nock@justice.fr](mailto:amandine.nock@justice.fr)  
 05.53.98.90.27

**Correspondant handicap :**  
[jennie.koucha@justice.fr](mailto:jennie.koucha@justice.fr)

- **Le congé de présence parentale**
  - Saisir un congé de présence parentale
  - Saisir une prolongation de congé de présence parentale
  - Saisir une reprise après un congé de présence parentale
  - Exercice
- **Le congé de solidarité familiale**
  - Saisir une demande de congé de solidarité familiale
  - Saisir une interruption de congé de solidarité familiale
  - Exercice
- **Compte épargne temps (CET)**
  - Ouverture / reprise d'un contingent
- **Synthèse des thématiques abordées**

#### Jour 4:

- **Compte épargne temps (CET) (suite)**
  - Alimentation
  - Consommation sous forme de congés, indemnisation / versement sur la RAFF
  - Fermeture
  - Exercice
- **Synthèse des thématiques abordées**

#### Modalités et moyens pédagogiques

Apports théoriques, exercices, cas pratiques

Le module à distance se fera au travers d'une classe virtuelle en visio avec Microsoft TEAMS

#### Documentation

Les documents ressources seront mis à disposition à partir de Moodnap (la plateforme numérique de l'Énap).

#### Modalités d'évaluation

- **Évaluation des acquis** : par questionnaires
- **Évaluation de satisfaction** par questionnaires écrits et bilans oraux.
- **Évaluation des effets de la formation** par questionnaire de la valeur d'usage dans les 3 mois suivant la formation pour vérifier l'efficacité de la formation et l'atteinte des objectifs

A l'issue de la formation, une attestation d'assiduité et une attestation de formation seront remises à chaque stagiaire.